

Image not found or type unknown



Reglement non effectué loyer box

Par **suzanne**, le **17/09/2012 à 10:22**

Bonjour,rnrnLe locataire d'un box ne règle pas son du, bien sur il n'a plus de portable ni meme d'adresse - Mise en demeure faite en recommandé AR mais retour du courrier rnrnEst il possible d'envoyer ce courrier à son employeur ? D'intervenir auprès de sa banque ? et ce par soit même . Quelles sont les autres possibilités en dehors du huissier ?rnrnQuelles clauses sont à notifiées sur le bail pour ne pas avoir recours à la voie judiciaire ? rnrnd'avance merci - Cordialement